

Comment mesurer les progrès accomplis dans l'action contre les mines

Pour mettre au point une stratégie efficace qui nous permettra de venir à bout de la crise mondiale des mines terrestres, nous devons être capables de mesurer les progrès accomplis. En d'autres mots, si nous ne savons pas où nous allons, nous ne saurons pas comment y aller.

Les représentants canadiens ont maintenant mis en place des repères simples qui serviront à guider l'exécution des programmes canadiens d'action contre les mines et à mesurer les progrès réalisés à l'échelle internationale.

Dans quelle mesure...

- les gouvernements ont-ils interdit la production, le stockage, le commerce et l'utilisation des mines antipersonnel?
- dispose-t-on des données nécessaires pour guider l'adoption mesures antimines efficaces?
- les personnes et les localités présentes les régions touchées par les mines ont-elles pu bénéficier de programmes efficaces de sensibilisation aux problèmes posés par ces engins?
- a-t-on pu réduire le nombre des victimes?
- a-t-on déminé les terrains dont le nettoyage avait un caractère hautement prioritaire?
- les victimes des mines et les communautés affectées ont-elles reçu de l'aide? ●

Des piles de chaussures comme celle-ci à Paris ne donnent qu'une mesure approximative du problème posé par les mines terrestres. Mais comment mesure-t-on les solutions?

MAPUTO EN MAI :

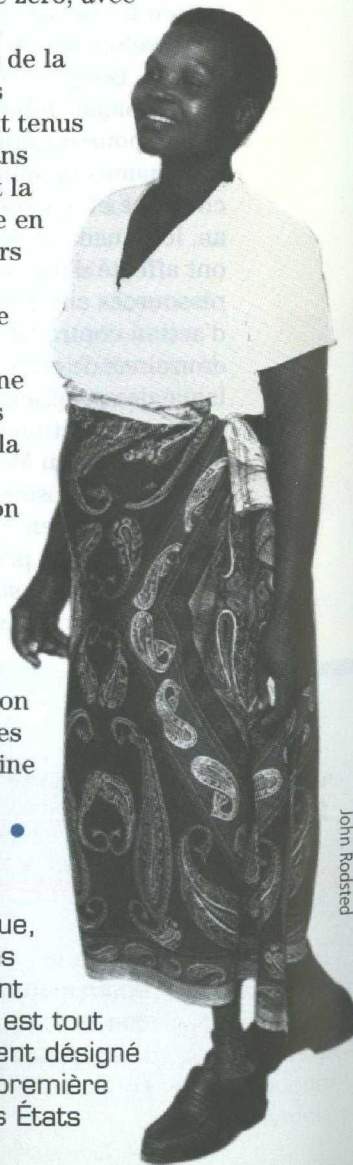
La Première commission de l'ONU adopte la résolution sur les mines terrestres

Les travaux relatifs à la convention peuvent aller de l'avant grâce à l'adoption, par la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, de la résolution L.33 intitulée « Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel », adoptée à 124 voix contre zéro, avec 19 abstentions.

Aux termes de la convention, les signataires sont tenus de se réunir dans l'année qui suit la date de l'entrée en vigueur (1^{er} mars 1999) pour passer en revue les progrès et faciliter la pleine application des obligations de la convention.

La résolution accepte l'offre généreuse faite par le Mozambique d'accueillir la première réunion des États parties durant la semaine du 3 au 7 mai 1999 à Maputo. ●

Le Mozambique, où les victimes des mines sont nombreuses, est tout particulièrement désigné pour tenir la première rencontre des États parties.



John Rodsted

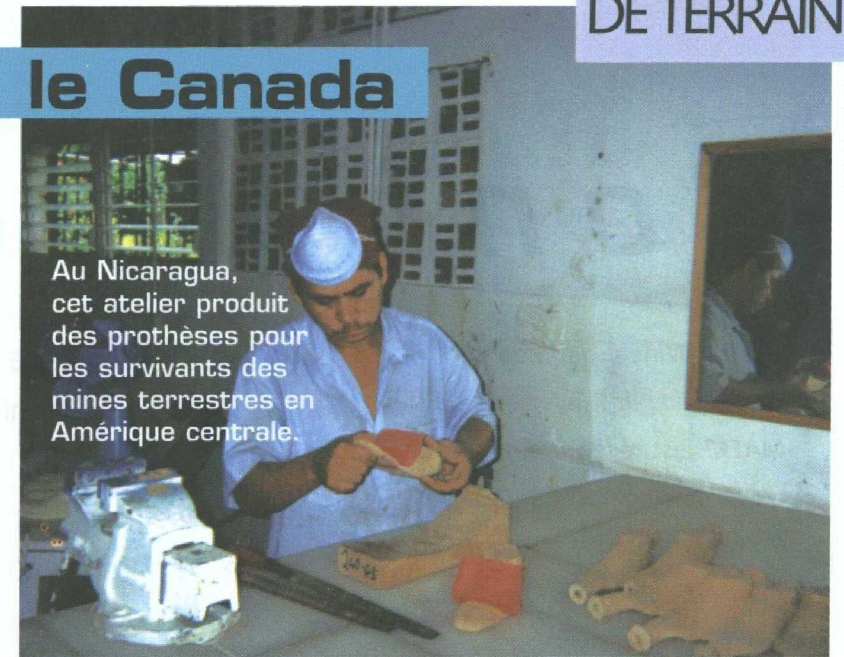
Le Mexique et le Canada organisent un colloque sur les mines

Le Mexique et le Canada organiseront conjointement un colloque régional sur les mines antipersonnel, qui aura lieu à Mexico les 11 et 12 janvier 1999.

«Le thème du colloque – Réaffirmer notre engagement – reflète parfaitement l'esprit qui anime les efforts déployés pour interdire les mines antipersonnel dans cette région, a déclaré le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Au début du Processus d'Ottawa, les dirigeants d'Amérique centrale et des Antilles se sont engagés à débarrasser leur région des mines d'ici l'an 2000. Des rencontres comme celle-ci contribueront à dynamiser cet engagement. »

Le colloque a pour but de promouvoir le programme d'action contre les mines dans les Amériques en mettant l'accent sur la ratification rapide de la convention d'Ottawa, le déminage aux fins humanitaires et la prestation d'une aide efficace aux victimes.

Environ 200 représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales des Amériques doivent assister au colloque. L'Organisation des États américains et l'Organisation panaméricaine de la santé seront des participants importants à cette rencontre en raison de leur contribution décisive aux programmes de déminage et d'aide aux victimes dans leur région. ●



Au Nicaragua, cet atelier produit des prothèses pour les survivants des mines terrestres en Amérique centrale.

MAECI / DPAIT



Le ministre reçoit un prix pour sa contribution à la campagne pour l'interdiction des mines

Le 23 octobre, le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, s'est vu décerner le prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe en reconnaissance du rôle qu'il a joué dans l'interdiction des mines à l'échelle mondiale. Graça Machel, activiste sud-africaine qui milite en faveur des droits des enfants, a aussi reçu le prix cette année.

L'honorable Sheila Finestone, conseillère parlementaire sur les mines terrestres, accompagnait le ministre à la cérémonie de remise des prix, qui s'est déroulée à Lisbonne. ●